



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

134^{ème} Assemblée de l'UIP

Lusaka (Zambie), 19 - 23 mars 2016



Conseil directeur
Point 9

CL/198/9-R.1
5 février 2015

Coopération avec le système des Nations Unies

Ce document donne un bref aperçu des activités entreprises en coopération avec le système des Nations Unies entre le 15 octobre 2015 et le 15 mars 2016.

Nations Unies

L'**Audition parlementaire** annuelle aux Nations Unies, organisée en collaboration avec le Président de l'Assemblée générale, a eu lieu les 8 et 9 février sous le titre *Le problème mondial de la drogue : bilan et renforcement de la riposte mondiale*. Cette édition avait été conçue pour contribuer à la Session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le problème mondial de la drogue (UNGASS 16), prévue en avril de cette année. Des parlementaires, des représentants permanents, des responsables onusiens et des experts de la société civile ont pris part aux réunions-débats. Le rapport de cette audition fait partie de la documentation officielle de la session extraordinaire de l'Assemblée générale.

Les consultations relatives à un nouvel **accord de coopération** liant les deux organisations, qui prennent pour base un nouveau projet intégrant les observations formulées par le Bureau des affaires juridiques de l'ONU, se sont poursuivies. M. Jan Eliasson, Vice-Secrétaire général des Nations Unies, a personnellement veillé à ce que les consultations en cours arrivent rapidement à bonne fin dans la perspective de l'examen en 2016, par l'Assemblée générale, de la résolution relative à *l'Interaction entre l'Organisation des Nations Unies, les parlements nationaux et l'Union interparlementaire*.

Le Secrétaire général de l'UIP et son équipe ont poursuivi, dans le cadre des travaux en cours concernant la **résolution de l'Assemblée générale sur l'interaction avec les parlements nationaux et l'UIP**, qui devrait être prête en mai ou juin, les consultations entourant l'élaboration du rapport du Secrétaire général de l'ONU destiné à servir de cadre à cette résolution et y ont apporté leur contribution. L'UIP a fourni une liste consolidée des activités menées de concert par l'ONU et l'UIP au cours des deux années écoulées depuis le rapport du Secrétaire général de l'ONU de 2014. Un déjeuner de travail destiné à recueillir l'avis des Représentants permanents concernant les diverses possibilités de renforcer le lien unissant l'ONU à l'UIP a eu lieu le 10 février.

Le 1^{er} et le 2 février, six membres du Forum des jeunes parlementaires de l'UIP ont pris part à la session 2016 du **Forum de la jeunesse**, organisé chaque année sous l'égide du Conseil économique et social. La session de cette année s'est penchée sur les cibles en rapport avec les jeunes figurant dans les Objectifs de développement durable (ODD), ainsi que sur le rôle joué par les jeunes dans la mise en œuvre des ODD à l'échelon national.

Une coordination régulière a été assurée avec le Bureau de l'Envoyé du Secrétaire général pour la Jeunesse. L'Envoyé prendra part à la troisième Conférence mondiale des jeunes parlementaires convoquée par l'UIP les 16 et 17 mars à Lusaka, en Zambie.

En janvier, le Président de l'UIP a accepté de se joindre aux travaux du nouveau Groupe consultatif de haut niveau créé par le Secrétaire général en lien avec l'initiative **Toutes les femmes, tous les enfants**, initiative mondiale œuvrant depuis des années à améliorer la santé des femmes, des adolescents et des enfants.

Grâce au financement mis à disposition par le Département des affaires de désarmement de l'ONU, l'UIP a organisé à l'intention des parlements africains un séminaire traitant de la mise en œuvre de la **résolution 1540 du Conseil de sécurité de l'ONU**, dont il a été souligné qu'elle est le pivot de la lutte internationale contre la prolifération des armes de destruction massive (ADM), tout particulièrement au vu de la menace terroriste croissante que font peser les acteurs non étatiques. Cette résolution a également aidé les parlements à évaluer le risque constitué par les ADM et à trouver des moyens d'action permettant au parlement de faire diminuer ce risque dans la région. Ce séminaire a eu lieu les 22 et 23 février à Abidjan, en Côte d'Ivoire.

L'UIP a contribué à l'ordre du jour et aux préparatifs du troisième symposium du **Forum pour la coopération en matière de développement** de l'ONU, qui se déroulera à Bruxelles du 6 au 8 avril. Cette réunion abordera prioritairement les questions de coopération au développement intéressant spécifiquement les pays les moins avancés. Elle se penchera également sur les résultats de l'enquête mondiale sur la responsabilité mutuelle du Forum, à laquelle les Membres de l'UIP ont contribué à l'automne 2015.

L'UIP a collaboré avec le **Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement**. Le Partenariat a organisé, en collaboration avec le PNUD et l'OCDE, des points focaux parlementaires chargés de la coopération au développement. Il a également lancé les préparatifs de sa deuxième Réunion de haut niveau, qui se déroulera en novembre au Kenya.

En novembre 2015, l'UIP a présenté sa réponse à un questionnaire de l'ONU portant sur le **suivi des nouveaux ODD à l'échelon mondial**, qui a constitué la contribution de l'UIP au rapport du Secrétaire général de l'ONU sur le sujet. Des discussions visant à organiser la contribution parlementaire au Forum politique de haut niveau sur le développement durable, qui se réunira en juillet à New York, ont eu lieu avec les responsables du Département des affaires économiques et sociales.

L'UIP a étroitement collaboré avec des partenaires onusiens (notamment le Programme des Nations Unies pour le développement, l'Organisation mondiale de la santé et la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique) dans le cadre du **Sommet de Présidents de parlement organisé en Asie du Sud sur le thème des ODD** (Dhaka, Bangladesh, 30 & 31 janvier). Ce sommet sera suivi d'un séminaire régional sur les ODD destiné aux parlements d'Europe centrale et orientale, qui se tiendra les 18 & 19 avril à Bucarest, en Roumanie.

L'UIP a collaboré avec la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale et la Commission économique pour l'Afrique au renforcement des capacités parlementaires requises pour mettre en œuvre la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU relative aux femmes, à la paix et à la sécurité dans les pays arabes. Une série de quatre séminaires de formation destinés aux parlementaires, au personnel parlementaire et aux représentants des dispositifs nationaux de défense des femmes ont eu lieu à Tunis et Amman entre novembre 2015 et février 2016.

Office des Nations Unies à Genève/Mission des Etats-Unis : Initiative International Geneva Gender Champions

En novembre 2015, le Secrétaire général de l'UIP s'est joint à l'Initiative International Geneva Gender Champions, organisée par l'Office des Nations Unies à Genève et la Mission des Etats-Unis auprès de l'ONU et des autres organisations internationales à Genève. Cette initiative confie à des "champions de l'égalité des sexes" choisis parmi les responsables des organisations internationales et des missions diplomatiques installées à Genève la tâche de veiller à ce que des femmes soient invitées à intervenir dans tous les débats et toutes les conférences organisées à Genève (Geneva Gender Panel Parity Pledge - engagement en faveur de la parité du Panel sur le genre de Genève). Cet engagement vient compléter les deux autres engagements pris par l'Office des Nations Unies à Genève et la Mission des Etats-Unis en matière de promotion de l'égalité des sexes.

Comité CEDAW - HCR

Lors de la 133^{ème} Assemblée de l'UIP, en octobre 2015, deux membres du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) ont pris part à plusieurs séances de la Réunion des femmes parlementaires. La contribution de Mmes I. Jahan et L. Nadaraia avait pour but d'expliciter la démarche adoptée par le Comité à l'égard de la protection des migrantes (tout particulièrement les femmes qui demandent l'asile en raison de persécutions de nature sexiste), ainsi que les liens existant entre la CEDAW et la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU.

L'UIP a rédigé des rapports portant sur la contribution parlementaire au processus de présentation de rapports relatifs à la CEDAW, ainsi qu'à la participation politique des femmes dans les Etats ayant présenté un rapport lors des 62^{ème} et 63^{ème} sessions du Comité, qui ont eu lieu en octobre 2015 et février 2016.

Des réunions rassemblant les membres du Comité et les représentants du Programme du partenariat hommes/femmes au sein d'un groupe de travail ont également eu lieu lors des sessions du Comité. Ces réunions ont permis d'aborder divers aspects du contrôle exercé par les parlements sur la mise en œuvre de la Convention, ainsi que d'informer les participants des efforts déployés pour relier le programme de développement pour l'après-2015 à la CEDAW.

Programme des Nations Unies pour le développement

Les préparatifs de la deuxième édition du **Rapport parlementaire mondial**, publié en collaboration avec le PNUD, battent leur plein. Un appel conjoint à contribution écrite a été lancé en octobre 2015 et un questionnaire à l'intention des parlements a été élaboré. En février 2016 a eu lieu une réunion du groupe d'experts visant à débattre de la structure et du contenu du rapport sur la base des résultats de l'enquête et des autres données recueillies. Ce rapport devrait voir le jour fin 2016.

L'UIP a continué à offrir aux parlements nationaux, en collaboration étroite avec les bureaux de pays du PNUD, des programmes de renforcement des capacités. Ces six derniers mois, ces programmes se sont déroulés en Afghanistan, au Myanmar et en Tunisie. Le programme UIP-PNUD visant à soutenir le Parlement du Myanmar, où des élections législatives ont eu lieu en novembre 2015, mérite une mention particulière.

En novembre, l'Administrateur du PNUD et le Secrétaire général de l'UIP ont officiellement invité toutes les institutions de la famille des Nations Unies à souscrire aux **Principes communs en matière d'assistance aux parlements**. Ces principes ont donc été entérinés par la suite par le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes), la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA). Ces principes ont pour objectif de garantir que l'aide et les autres formes de soutien offertes de l'extérieur aux parlements du monde entier portent les meilleurs fruits.

HCDH

En octobre 2015, un nouveau **Guide pratique à l'intention des parlementaires sur la migration** a été publié par l'UIP et ses partenaires, à savoir l'Organisation internationale du travail (OIT) et le Haut-Commissariat aux droits de l'homme des Nations Unies (HCDH). Le Guide pratique n°24, intitulé *Migration, droits de l'homme et gouvernance*, évoque les enjeux de la migration et propose des outils et des politiques de nature à apporter des réponses aux déplacements internationaux de population. A l'occasion du lancement de ce guide pratique, l'OIT et le HCDH ont aidé l'UIP à concevoir et mettre en œuvre une campagne visant à sensibiliser les parlementaires à l'existence des grands traités sur la migration internationale, ainsi qu'à les inciter à promouvoir leur ratification et leur mise en œuvre.

Le Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'UIP, qui est saisi des allégations de violations des droits de l'homme des parlementaires, a continué à œuvrer en collaboration étroite avec le HCDH et ses bureaux sur le terrain afin de faire avancer les cas actuellement à l'étude du Comité.

L'UIP et le HCDH ont poursuivi leur travail d'élaboration d'un recueil conjoint de bonnes pratiques relatives à la contribution parlementaire aux travaux du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, plus particulièrement son Examen périodique universel.

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)

Une Conférence sur l'apatridie a eu lieu les 26 & 27 novembre au Cap. Cette conférence, intitulée *Le droit universel à la nationalité : le rôle des parlements dans la prévention et l'éradication de l'apatridie*, était co-organisée par l'UIP, le Parlement de l'Afrique du Sud et le HCR. La réunion a défini des stratégies parlementaires de nature à soutenir la campagne menée par le HCR dans le but de mettre un terme à l'apatridie à un horizon de 10 ans grâce à un plan d'action mondial en 10 points.

ONUSIDA

Une **Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies** chargée de se pencher sur les engagements mondiaux relatifs au VIH/sida est prévue en juin 2016. Dans cette perspective, l'UIP et l'ONUSIDA ont commencé à réfléchir à la dimension parlementaire de cet événement, notamment en envisageant l'organisation d'une réunion d'information à l'intention des parlementaires assistant à la réunion. La résolution 70/228 de l'Assemblée générale de l'ONU, adoptée en décembre 2015, invite spécifiquement l'UIP à contribuer à cette réunion.

Les nouvelles **Directives relatives aux moyens d'accélérer le traitement du VIH** ont été publiées en octobre 2015 par l'UIP et l'ONUSIDA. Cet ouvrage, intitulé *Accélérer le traitement du VIH : action parlementaire et options politiques* énumère un éventail de mesures à la disposition des parlements pour veiller à ce que tous les citoyens atteints du VIH aient accès au traitement.

UNICEF

En octobre, l'UIP et l'UNICEF ont organisé dans la région de la Communauté de développement d'Afrique australe un **séminaire parlementaire sur la malnutrition**. Le Parlement namibien était l'hôte de cette manifestation, qui a reconnu l'importance vitale de la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour le développement économique, la survie et la bonne croissance des enfants, ainsi que pour rompre les cycles intergénérationnels de pauvreté. Les parlementaires participants ont souligné qu'ils s'engageaient à veiller à l'existence des lois et des budgets requis, à suivre de plus près la politique menée par le gouvernement et à mobiliser encore davantage l'action parlementaire dans but de faire baisser les taux de malnutrition.

ONU FEMMES

La **réunion parlementaire** annuelle organisée en collaboration avec ONU Femmes à l'occasion de la tenue de la 60^{ème} **Commission de la condition de la femme** s'est déroulée le 15 mars 2016 au Siège des Nations Unies à New York. Axée sur le thème principal de la session de la Commission, à savoir les liens existant entre autonomisation des femmes et développement durable, elle a mis prioritairement l'accent sur ce que la législation permet d'accomplir. Une réunion parlementaire parallèle traitant de la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité dans les pays arabes a eu lieu le 14 mars.

ONU Femmes et l'UIP ont également pris l'initiative d'un projet conjoint destiné à soutenir la Grande Assemblée nationale de Turquie. Ce projet, intitulé *Egalité des sexes en matière de leadership et de participation politiques* a été lancé à Ankara le 7 décembre 2015. Il a vocation à soutenir le leadership et la participation politiques des femmes en Turquie en s'appuyant sur la capacité de transformation du parlement. Ce projet est mis en œuvre en partenariat avec la Commission de l'égalité des chances pour les femmes et les hommes de la Grande Assemblée nationale.

L'UIP, ONU Femmes, le Programme des Nations Unies pour le développement, l'Institut national démocratique pour les affaires internationales et l'institut international pour la démocratie et l'assistance électorale ont contribué à l'organisation de deux e-discussions. La première portait sur le rôle joué par les parlements dans la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité dans les pays arabes et la seconde, organisée par le réseau iKNOWpolitics.org, s'intitulait *Contrôle parlementaire de l'égalité des sexes*.

Organisation mondiale de la santé (OMS)

En 2015, l'UIP a mené à bien les activités prévues dans le cadre d'un accord de financement avec l'OMS, qui a permis aux deux organisations d'aider les parlements des pays dans lesquels le taux de mortalité maternelle et infantile est le plus élevé à se doter d'un cadre juridique et à améliorer la reddition de comptes relative aux résultats enregistrés. Cet accord a également rendu possible la publication d'une vaste étude décrivant l'impact de la législation sur le taux de mariage des enfants dans la région Asie-Pacifique, ainsi que la réalisation de diverses activités destinées à mobiliser la

communauté autour de cette question. Les consultations visant à conclure un nouvel accord ont débuté fin 2015. L'UIP et l'OMS ont également lancé les préparatifs de la toute première réunion parlementaire à être organisée en parallèle de l'Assemblée mondiale de la santé (AMS). La 69^{ème} AMS aura lieu au mois de mai à Genève.

Organisation météorologique mondiale (OMM)

L'UIP et l'OMM ont organisé une série de consultations visant à leur permettre de conclure un protocole d'accord de nature à placer dans un cadre officiel les activités communes qu'elles mènent pour renforcer la capacité des parlements à contrer la menace des changements climatiques. Dans l'allocution qu'il a prononcée lors de la réunion parlementaire organisée par l'UIP en parallèle de la réunion de la COP21/CMP11 à Paris, le Secrétaire général de l'OMM a souligné à quel point il était important de fonder l'action législative sur les données établies par la climatologie.

Organisation mondiale du commerce (OMC)

En prélude à la 10^{ème} Conférence ministérielle de l'OMC (Nairobi, décembre 2015), l'UIP a amplifié la campagne qu'elle a menée pour accélérer la ratification, par les parlements, de l'Accord sur la facilitation des échanges (AFE) de l'OMC. L'AFE a pour objectif d'améliorer la procédure douanière et d'actualiser la réglementation douanière obsolète. Fin 2015, une bonne soixantaine de membres de l'OMC avaient officiellement souscrit à cet accord.

Le comité de pilotage de la Conférence parlementaire sur l'OMC a de nouveau insisté, lors de la réunion qu'il a tenue à Bruxelles en février 2016, sur la nécessité d'améliorer l'efficacité du contrôle parlementaire exercé sur les négociations commerciales multilatérales. La plénière de la Conférence aura lieu en juin 2016 dans les locaux de l'OMC.

CCNUCC

Le Parlement français et l'UIP ont organisé une réunion parlementaire conjointe en marge de la Conférence sur les changements climatiques de l'ONU qui a eu lieu à Paris les 5 & 6 décembre 2015. Couronnée d'un retentissant succès, cette réunion a permis à l'UIP de réaffirmer le rôle moteur qu'elle joue dans l'organisation d'événements parlementaires se déroulant en parallèle des sessions annuelles de la CCNUCC, rôle reconnu par le Secrétaire général de l'ONU lui-même dans l'allocution qu'il a prononcée lors de la séance inaugurale de la réunion parlementaire. Les responsables de l'OCDE, du PNUE, de l'UNESCO, de l'OMM et du GIEC figuraient au nombre des orateurs invités.

Dans le document final adopté par la réunion parlementaire, les législateurs ont clairement indiqué qu'ils ont conscience de la responsabilité qui leur revient dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris adopté par les parties à la CCNUCC lors de la COP21, y compris du point de vue de sa ratification, de son acceptation ou de son approbation. L'UIP a préparé un Plan d'action parlementaire sur les changements climatiques ayant vocation à offrir une réponse législative globale aux changements climatiques et à compléter l'Accord de Paris par des mesures concrètes.